

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE PLOULEC'H DU JEUDI 20 FEVRIER 2014 A 18 H

SUBVENTIONS 2014

Les subventions ont été attribuées pour un montant total de 12 981 € (voir tableaux ci-joints).

SALLE MULTIFONCTIONS/AUDITORIUM : CONVENTIONS AVEC LANNION-TREGOR COMMUNAUTE

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que Lannion Trégor Communauté a validé la construction de cette salle en maîtrise d'ouvrage communautaire. Ce projet a la particularité d'avoir un double rayonnement : celui de la commune pour la salle festive et celui de l'agglomération pour l'auditorium. Le Conseil autorise le Maire à signer deux conventions avec Lannion-Trégor Communauté : la première a pour objet de définir les modalités de fonctionnement et la seconde de définir les propriétés et les modalités de financement de l'investissement.

SALLE DES SPORTS : DIAGNOSTIC DE LA CHARPENTE BOIS

Le Maire rappelle qu'il avait été décidé de diagnostiquer la charpente bois de la salle des sports avant de valider un projet de mise en place de panneaux photovoltaïques sur le versant sud de la salle. Après consultation, le Conseil retient la proposition du Cabinet d'Etudes ARMORIQUE ETUDES, pour un montant de 1 600 € HT.

SALLE DES SPORTS : MISE EN PLACE DE BADGES

Afin d'améliorer la gestion de l'occupation de la salle des sports, un système de badges est mis en place. Tout utilisateur recevra un badge qui lui permettra d'ouvrir et de fermer la salle. Le Conseil fixe à 30 € le remplacement du badge en cas de perte, somme qui sera facturée à l'utilisateur.

CAMPAGNE DE RAVALEMENT DE FACADES

Lannion-Trégor Communauté a lancé une étude de coloration des façades en 2012. Suite à cette étude, le Conseil Communautaire a validé la réalisation d'une campagne de ravalement opérationnelle incitative et non prescriptive entre septembre 2013 et décembre 2016 sur les communes souhaitant s'intégrer dans la démarche. Cette campagne doit permettre d'améliorer la qualité des façades et pignons visibles de la rue et valoriser l'image des centre-bourgs. Des subventions seront accordées uniquement pour les immeubles situés à l'intérieur du périmètre communal. Les plafonds de travaux de l'aide au ravalement seront également majorés dès lors que des travaux d'isolation par l'extérieur du bâtiment sont envisagés.

Le Conseil a validé les périmètres proposés sur la commune : au bourg (rue des Ecoles, rue de la Mairie, rue de l'Ancienne Boulangerie, rue de Locquémeau n° 2/4/6/8/10/12/14, route de Lannion n° 1/2/4, rue du Stade n° 1/2/3/4/5/7, rue de Kerdaniel n° 1/2/3/5/7 et rue de Kérissey n° 1/2/3/4) et au Yaudet (Côte de Pont Roux du n° 1 au n° 21 et route du Yaudet du n° 37 au n° 65).

MODIFICATION DE LA GRILLE DES EFFECTIFS

Considérant la charge de travail, le Conseil accepte d'augmenter la durée hebdomadaire de travail d'un adjoint administratif (de 28 H à 35 H) à compter du 1^{er} mars 2014.

CHARTRE D'ADHESION AU PLAN CLIMAT ENERGIE

Le Conseil autorise le Maire à signer la charte d'engagement dans le cadre du Plan Climat Energie Territorial de Lannion-Trégor Communauté. Cela permet d'adhérer au dispositif de conseil en énergie partagé, de bénéficier d'un bilan énergétique de son patrimoine, de mettre en œuvre un plan d'efficacité énergétique du patrimoine de la commune, d'organiser des actions de sensibilisation des élus et des agents et de favoriser l'engagement des écoles dans une action de sensibilisation (travail avec le kit pédagogique « La Maison de l'Energie »).

Sont désignés référents :

- Elu : Jean ROUXEL
- Agent : Jean-Pierre GUILLON

PRESENTATION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE L'EAU

Jean ROUXEL, Adjoint et Président du Syndicat du Léguer, a présenté ce rapport (année 2012) :

Données générales :

Le nombre d'abonnés sur le périmètre du Syndicat Intercommunal du Léguer (SIL) est de 2083 en augmentation de 3,9% par rapport à 2012 (930 pour Ploulec'h et 1153 pour Trédrez-Locquémeau).

Le rendement du réseau a été de 85,9 % en 2012 contre 90,8 % en 2011.

La consommation moyenne par abonnement est de 63 m³/an contre 65 m³/an en 2011.

Prix de l'eau :

	Tarif HT 2011	Tarif HT 2012	Tarif HT 2013	Tarif HT 2014
Part fixe - Abonnement	76,99 €/an	75,45 €/an	75,45 €/an	75,45 €/an
Part variable - Consommation				
De 0 à 100 m ³	1,2648 €/m ³	1,2395 €/m ³	1,2395 €/m ³	1,2395 €/m ³
De 101 à 500 m ³	1,0988 €/m ³	1,0768 €/m ³	1,0768 €/m ³	1,0768 €/m ³
> à 501 m ³	0,9342 €/m ³	0,9155 €/m ³	0,9155 €/m ³	0,9155 €/m ³

Il en résulte un coût au m³ de 2,33 €, ce coût étant basé sur un volume consommé réglementaire de 120 m³.

Qualité de l'eau :

L'exploitant a effectué 22 contrôles sur la qualité physique de l'eau distribuée en 2012 et 23 sur la qualité bactériologique. Aucune valeur hors normes n'a été détectée.

Par ailleurs, l'ARS note dans le secteur identifié "Ploulec'h par captage" des teneurs résiduelles en chlore parfois élevées, deux valeurs hors normes pour la turbidité néphélométrique (6,2 pour 2 max) et deux relevés hors normes en fer total (395 µg/l pour 200 max).

Aucune non conformité n'a été décelée sur les autres secteurs (Ploulec'h par Lannion, Trédrez-Locquémeau et Trédrez sud) à l'exception de teneurs parfois élevées en chlore résiduel sur Trédrez sud. A noter que l'ARS effectue systématiquement une visite de contrôle lors de la détection d'une non-conformité.

Le captage de Woas Wen bien que non exploité fait néanmoins l'objet d'un suivi régulier par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

Les analyses font état des conclusions suivantes :

- conformité pour les paramètres physico-chimiques observés (taux de nitrate compris entre 45mg/l et 48 mg/l)
- une non conformité pour la molécule d'atrazine déséthyl (0,29 µg/l pour 0,1 max) et la présence de diuron (0,04 µg/l pour 0,1 max)

QUESTIONS DIVERSES

1. **Révision du PLU** : Suite à l'enquête publique et aux conclusions du commissaire-enquêteur, une dernière réunion avec les services de l'Etat et de Lannion Trégor Communauté s'est tenue en Mairie le 7 février. Quelques modifications ont pu être apportées au projet qui sera soumis pour approbation aux conseillers lors de la prochaine séance.
2. **Projet d'acquisition d'un terrain au bourg** : un habitant souhaite vendre une parcelle au bourg. Cette proposition va être étudiée.
3. **Commission « voirie »** : la commission s'est réunie une nouvelle fois afin de lister des travaux complémentaires à réaliser en 2014, du fait des intempéries de ces dernières semaines :
 - . Conventant Baret et Roz an Gal (revoir l'évacuation des eaux pluviales)
 - . Kéramparc (busage)
 - . Pont de Kerberon (à sécuriser)
4. **Tenue des bureaux de vote** : un tableau des permanences aux bureaux de vote a été distribué aux conseillers municipaux.
5. **Bulletin municipal** : il sera distribué au cours de la 1^{ère} quinzaine de mars.
6. **Prochaines réunions** :
 - . CCAS : le mercredi 12 mars 2014
 - . Conseil Municipal : le jeudi 13 mars 2014